

Seul le prononcé fait foi



**Discours COP10 – Consultation Ministérielle de la Francophonie
Hôtel Westin Nagoya Castle**

**Monique Barbut, Présidente et Directrice
Fonds pour l'Environnement Mondial**

COP 10

27 Octobre 2010

Nagoya

27 Octobre – 12h30 – 15h00

Consultation Ministérielle de la Francophonie

27 Octobre 2010 – 12h30-15h00

Westin Nagoya Castle Hotel

Monsieur le Président / Monsieur le Premier Ministre/Madame la Directrice,

Chers collègues, chers amis (...)

Je vous remercie sincèrement de votre invitation qui me touche particulièrement et j'ai tenue à être présente pour vous souligner mon engagement personnel avec vous tous.

Vous savez que la reconstitution du FEM a permis d'acter une augmentation de 52% des dons des 35 pays donateurs et d'atteindre 4.34 milliard de dollars américains. Nous avons eu l'occasion de nous en féliciter lors de l'Assemblée du FEM à Punta Del Este en Uruguay en mai 2010. Mais cette reconstitution historique nous donne aussi une responsabilité particulière en cette période de crise financière internationale. Nous devons encore plus qu'hier montrer que les deniers publics sont utilisés au mieux pour atteindre les objectifs des conventions internationales en matière d'environnement.

J'ai personnellement souhaité que les reformes du FEM se poursuivent autour de deux axes : premièrement poursuivre l'appropriation de l'instrument par les pays bénéficiaires et deuxièmement poursuivre la transformation de l'instrument pour en faire un mécanisme encore plus efficace.

En ce qui concerne l'appropriation par les pays : le Système Transparent d'Allocation des Ressources – le STAR – permet de connaître le montant de chaque allocation dont les pays disposeront au cours de FEM5 de juillet 2010 à juin 2014.

Pour programmer l'utilisation transparente de ces fonds, chaque pays est invité à préparer de manière volontaire un exercice national de formulation des priorités du portfolio FEM. Chaque pays qui en fera ainsi la demande pourra disposer en accès direct d'une somme de 30.000 dollars américains pour mettre en place un comité national FEM, lancer une consultation associant les points focaux concernés, les secteurs impliqués et les partenaires, et ainsi dresser les priorités nationales du FEM sur tous les thèmes traités par le FEM : les thèmes inclus dans le système d'allocation des ressources (le STAR) – c'est-à-dire Changement climatique, Biodiversité, Dégradation des terres – mais aussi les thèmes au delà du STAR – Produits chimiques, Eaux Internationales et Adaptation.

Selon les résultats de ces exercices nationaux, nous pourrons ensuite envisager des approches programmatiques thématiques ou sous-régionales comme nous l'avons évoqué avec certains d'entre vous à la consultation ministérielle de Cotonou en février 2010.

D'autres reformes que je ne développerai pas ici contribueront à mettre le pays aux manettes des décisions du FEM: par exemple, l'accès direct pour les communications nationales aux conventions internationales, les réunions multi-acteurs organisés au niveau des pays, les réunions des circonscriptions ouvertes à 6 personnes par pays (2 points focaux FEM, 3 points focaux des conventions, 1 représentant de la société civile).

En ce qui concerne l'efficacité du mécanisme, j'ai décidé de mettre en place un système élaboré de gestion axée sur les résultats qui va grandement changer la manière de préparer des projets ou des programmes avec le FEM. En effet, malgré tous nos efforts et certains succès ci et là, nous n'atteindrons pas les objectifs 2010 en matière de biodiversité. Nous devons revoir la conception de nos interventions en se focalisant sur les impacts que nous souhaitons atteindre le temps d'un projet. Il est indispensable que le FEM se concentre sur la production de bénéfices environnementaux mondiaux et puisse les mesurer. Nous allons donc être encore plus vigilants sur les manières de préparer des projets, sur l'établissement des situations de référence, et sur l'utilisation des fonds du FEM sur des secteurs bien précis. Nous devons être capables de mieux quantifier nos impacts et choisir nos modes d'intervention en fonction des impacts recherchés.

Lorsque je dis que cela va modifier la façon de préparer les projets : cela signifie qu'une analyse plus poussée des engagements des Etat et des différentes interventions dans un pays ou une région sera nécessaire. Cela influencera aussi les partenariats - en particulier les partenariats opérationnels sur le terrain.

En disant cela, il me semble que je suis en phase avec les recommandations incluses dans l'atlas de la biodiversité des pays francophones que vous avez publié: nous devons renforcer l'effectivité de la gestion des aires protégées et leur connectivité, nous devons faire émerger des mécanismes de financement durables pour la conservation de la biodiversité. Nous devons intégrer la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes dans les secteurs productifs et l'aménagement du territoire.

Enfin, vous avez pu noter les résultats obtenus en matière de gestion du cycle de projets.

Alors qu'il fallait parfois plus de 66 mois pour préparer un projet auparavant, nous avons fixé pendant FEM4 un maximum de 22 mois pour les projets de grande taille – c'est-à-dire supérieurs à un million de dollars américains – et 12 mois pour les projets de moyenne taille – c'est-à-dire inférieurs à un million de dollars. Pour FEM5, nous allons fixer la barre à 18 mois pour les projets de grande taille.

Les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale ont montré que c'était possible.

En effet, grâce à l'approche-programme développée sur la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest, 22 projets –pour un montant de 37 million de dollars - ont été développés en moins de 20 mois pour les projets de grande taille et 10 mois pour les projets de moyenne taille. Pour l'Afrique centrale, le programme sur la gestion durable des forêts a permis de développer 13 projets pour le bassin du Congo, réservant 50,1 million de dollars du FEM et mobilisant 167 million de cofinancement.

L'approche programmatique a permis d'engager pratiquement 100 pourcent des fonds (97 pour cent en fait) mis à disposition pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Chaque programme a également permis de mobiliser un cofinancement de plus de 1 pour 3.

Mesdames, Messieurs,

En cette année internationale de la biodiversité, j'invite tous les pays francophones à préparer leurs priorités du FEM au niveau national et inclure également dans leurs exercices les thèmes souhaités pour les approches programmatiques de FEM5. Je compte sur les pays francophones pour s'approprier le mécanisme du FEM et prendre des initiatives audacieuses en matière de conservation de la biodiversité. Je compte aussi sur vos partenaires, comme l'UICN, pour concrétiser vos idées.

Je vous remercie.